



BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUELEMENT 2021 - 2022

A retourner **AU PLUS TARD** au 3eme entrainement suivant la rentrée sportive accompagné du certificat médical daté de moins de 6 mois pour toute nouvelle inscription.
NB : votre licence 2020-2021 n'est plus valable à compter du 1er septembre 2021



Licencié(e) : oui non

Si oui N° Licence : Club précédent: Année dernière licence FFA :

(en cas de renouvellement de licence) (pour les nouveaux adhérents, déjà licenciés ailleurs précédemment) (pour les nouveaux adhérents, déjà licenciés précédemment)

Nom : Prénom :

Sexe (H/F): Date de naissance: / / lieu de naissance : Nationalité :

Photocopie carte d'identité obligatoire pour une 1ère adhésion

N° Rue :

Code Postal : Ville :

Tél Mobile (père/mère) : Mobile (père/mère) : Fixe:

(pour les mineurs préciser qui est le détenteur du numéro de téléphone père/mère.... Noter en premier le numéro facilement joignable)

Adresse Email (obligatoire): @

Adresse Email (du mineur, s'il en a une) : @

La licence FFA est désormais dématérialisée. Chaque licencié recevra sa licence par voie électronique et doit fournir une adresse courriel fiable

TYPE DE LICENCE ET MONTANT

- Licence athlé découverte** pour les jeunes de l'école d'athlétisme EA et PO (année 2011 -2015) 80 €
- Licence athlé compétition** permet la pratique de tout type de compétitions FFA y compris en championnat sur piste, sur route, cross-country, trails, course nature, marche nordique
 - pour les catégories jeunes BE, MI (année 2007 -2010) 80 €
 - pour les catégories jeunes CA, JU, ES (année 2000 -2006) 80 €
 - pour les adultes SE et VE* (année 1999 et avant) coureur marcheur 100 €
- Licence athlé loisir **** pour les adultes SE et VE (année 1999 et avant) coureur marcheur 70 €

permet la pratique des compétitions hors stade (hors championnats) et compétitions marche nordique, ne permet pas la pratique des compétitions sur piste,

* L'engagement pour une licence athlé compétition assure la représentation du club au sein des épreuves FFA : l'athlète s'engage à participer au minimum à 2 épreuves

** L'engagement de la licence running assure l'accès aux structures du club et encadrement, elle participe à la vie du club afin d'assurer l'organisation d'activités club (course, sortie, déplacements...)

Attention le prix de la licence est valable jusqu'au 10/10/21, après cette date le tarif augmentera de 10 euros

CERTIFICAT MEDICAL

Pour tous les nouveaux licenciés : ne pas oublier de faire remplir votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (voir formulaire) daté (de moins de 6 mois) et signé, avec la présence de la mention "en compétition".

Date de délivrance : / / Nom du médecin :

Pour les renouvellements de licence : Cochez la case ci-contre si vous attestez avoir rempli le questionnaire de santé de la FFA, et vous voir dispensé de présenter un nouveau certificat médical, conformément aux conditions prévues par le code du sport (Art. L 231-2 et L 231-2-2).

AUTORISATIONS / ASSURANCES / LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le soussigné (adhérent ou représentant légal) : merci de cocher les cases : l'absence de réponse vaut acceptation

- autorise, conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un **prélèvement de sang de l'enfant (préciser)**
- s'engage à respecter les statuts et règlements du Club Janzé Athlétisme Pays de la Roche aux Fées, de la Fédération Française d'Athlétisme et de la Fédération Internationale d'Athlétisme
- Droit à l'image : j'autorise le Club à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport) :

La FFA propose, par l'intermédiaire de MAIF assureur (pour la RC) et de la Mutuelle des Sportifs (pour l'indiv. accident) :

- aux clubs : Une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du club et du licencié au prix de 0,28 € TTC (inclus dans le coût de la licence)
- aux licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée.

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé(e) des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme.

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposée ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cl@athle.fr.

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (l'absence vaut acceptation)

Pour les mineurs : Père / Mère / Tuteur légal (Rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Fait à : Le : / /

Signature OBLIGATOIRE de l'adhérent ou représentant légal précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Certificat médical

Prise de licence Découverte, Compétition ou Running de la fédération Française d'Athlétisme

Je soussigné(e) Docteur

certifie que l'examen clinique ce jour de :

 / /

M./Mme

né(e) le

 / /

ne contre indique pas la pratique de **l'ATHLETISME EN COMPETITION**

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à

, le :

 / /

Signature :

Cachet du médecin :

Autorisation parentale

Nous soussignons, Monsieur et/ou Madame :

parent(s) ou représentant légal de l'enfant :

- Nous autorisons notre enfant à participer aux activités et toutes animations proposées par JANZE ATHLETISME PAYS DE LA ROCHE AUX FEES.
- Nous donnons pouvoir aux responsables de JANZE ATHLETISME PAYS DE LA ROCHE AUX FEES à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales, etc...)
- Nous nous engageons à informer le président du club des éventuels problèmes de santé dont souffre notre enfant.
- Nous autorisons un membre du club ou une tierce personne à transporter notre enfant sur les lieux des compétitions, stages, etc... dans le cas où nous ne pourrions l'accompagner par nous-mêmes

Allergies éventuelles :

Traitement(s) éventuel(s) :

Nom du médecin traitant :

N° tel du médecin :

Ecrire en toutes lettres : « **Lu et approuvé pour autorisation parentale** »

Fait à :

Le :

 / /

Signature(s) :

OPERATION COUPON SPORT 35

Ce levier pour la pratique sportive s'adresse aux jeunes brétiliens qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre âgé de 11 à 15 ans (soit être né entre 2006 à 2010)
- Bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) en août 2021

Pièces à fournir lors de l'adhésion:

- ✦ La copie de l'Attestation de Rentrée Scolaire (ARS) 2021
- ✦ La copie de la pièces d'identité du jeune en Recto/Verso ou du livret de famille ou du passeport

FACTURE ACQUITEE

oui non

Une facture acquitée m'est nécessaire pour bénéficier d'une aide par mon comité d'entreprise,